



ma femme decide de me quitter suite a mon invalidite apres 7 ans

Par **passal**, le **29/01/2011** à **23:05**

pendant ma separation le juge a decide de me laisser la maison a titre gratuit suite a ma maladie et a mon invalidite devrais je vendre ma maison a l'enonce du divorce sachant que je demande une pension compensatoire du au faible revenus que je perçois soit 608euros je n'ai pas de pension alimentaire a devoir et lui ai laisse un des vehicules pour son activite.et que mon assurance prend en charge le remboursement du pret

Par **Domil**, le **30/01/2011** à **02:48**

Si la maison est commune, si vous ne demandez pas, à titre de pension compensatoire sa part de la maison, ou un droit d'usage viager pour la maison, oui, vous devrez partir et vendre la maison.

Voyez avec votre avocat